

châteaux de Montréal, d'Arbent et de Matafelon. Le château de Brion, sous les ordres de Bussy, fait quelque résistance; celui du Balmey, vaillamment défendu par Pierre de Rôgemont, nommé *le Capitaine La Corne*, forcé de capituler faute de secours, est rasé. Le maréchal s'empare ensuite des châteaux de la Velière, de Varey et de la Batie-sur-Cerdon; il met des gouverneurs dans toutes ces places, reçoit le serment des vassaux, institue des juges et se retire après cette vigoureuse expédition dont la rapidité et le succès s'expliquent par le nouvel emploi de l'artillerie.

Cependant, le sire de Thoire, saisi de stupeur dans son château de Trévoux, au lieu de marcher contre son ennemi avec ses vassaux de la Dombes, cherchait à le désarmer par la voie des négociations, en implorant l'intervention des princes voisins. A sa prière, le comte de Savoie députa au maréchal de Vergy Jean de la Baume, seigneur de Valufin, et Antoine de Chaland, son chancelier, pour solliciter une suspension d'armes; mais arrivés après l'expédition du maréchal, ces députés ne peuvent rien obtenir.

Ainsi fut consommée d'un seul coup la ruine de la maison de Thoire, dans le Bugey, par des mains qui ne recueillirent pas ses dépouilles. Peu de temps après, en effet, Louis II, duc de Bourbon et sire de Beaujeu, profitant de la consternation d'Humbert VII, acquiert ses Etats de la Dombes, et, quelques années ensuite, le comte de Savoie, par d'heureuses négociations, ajoute à ses fiefs du Bugey les anciennes possessions de Thoire.

La politique, qui maintient et agrandit les maisons souveraines, manquait aux sires de Thoire. Ces aigles des petites guerres féodales, qui de leur forteresse s'élançèrent en tête de leurs rudes vassaux à la conquête des contrées voisines et qui fondèrent ainsi leur domination au sein de l'anarchie seigneuriale, disparurent avec cette anarchie. En abandon-